

La feuille de chou

Numéro 17 du 27 décembre 2010

L'actu

Chers AMAPIENS

Pour cette dernière édition de l'année 2010 de votre magazine (préférée), le programme est chargé :

- Un communiqué de Nature et Progrès mettant en évidence les économies de bout de chandelle faites sur le dos de l'agriculture biologique
- Une analyse du projet d'installation de Xavier à Changis ainsi que de son état d'avancement

Mais en cette période, n'oublions pas de prendre des forces et cédon à la gourmandise.

A table !

Recette de blettes aux coquilles St-Jacques

- Découper les cotes de blettes (garder les feuilles pour un autre plat), les nettoyer et les couper en petits morceaux

- Les mettre à cuire environ 15' dans une eau salée.

- Prendre entre 1 et 1,5 kg de coquille saint jacques fraîche pour deux personnes (ou des congelés...).

Les faire vider par le poissonnier ou le faire soit même en récupérant la noix et le corail quand il y en a. Bien les nettoyer pour éliminer le sable.

- Préparer une persillade : persil et ail.

- Quand les blettes sont précuites (moi je les aime légèrement croustillantes), mettre de l'huile dans une poêle, y verser les noix de coquille, entre un 1/2 et 1 verre de vin blanc, une cuillère à soupe de crème fraîche, la persillade, les cotes de blette égouttées, saler et poivrer.

- Laisser cuire environ 12 minutes à feu moyen en remuant de temps à autre, servir bien chaud.

La prochaine fois je vous parlerai des cotes de blette panées, pour les enfants c'est parfait...

La feuille de chou



Confédération paysanne



Communiqué de presse du 13 décembre 2010

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ENCAISSE UN MAUVAIS COUT

Afin de faire des « économies », le gouvernement fait flèche de tout bois, s'attaquant aujourd'hui au crédit d'impôt pour l'agriculture biologique en le divisant par deux.

Le projet de loi de finances 2011, qui vient d'être adopté par le Sénat, réduit de 4 000 à 2 000 € le montant du crédit d'impôt sur le revenu dont bénéficient les agriculteurs convertis à l'agriculture biologique. Une mesure drastique à l'échelle des fermes, sous couvert d'économie d'argent public, mais une économie globale somme toute bien dérisoire comparée aux autres pôles de financement prévu par le projet de loi.

Ce crédit d'impôt avait comme principal mérite de remettre un peu de justice dans l'attribution des aides, notamment parce qu'il ciblait surtout les petites structures qui n'en percevaient pas ou très peu. L'annonce du doublement de celui-ci avait été faite en fanfare à la suite du Grenelle de l'environnement. Elle n'aura pas été effective bien longtemps...

L'agriculture biologique est aujourd'hui la plus à même de préserver concrètement et durablement les ressources naturelles, la biodiversité et la richesse des sols. Cette mesure financière est un message très négatif adressé à la Bio et une trahison complète des objectifs affichés par le Grenelle de l'environnement. Cela n'empêche pas la France de clamer son soutien au développement du mode de production biologique afin de réduire l'usage des pesticides. Lancé en 2007, le plan « Agriculture biologique : horizon 2012 » visait à tripler les surfaces cultivées en bio pour les porter à 6 % de la surface agricole française en 2012. On est encore bien loin de cet objectif puisque les surfaces cultivées en bio s'élevaient fin 2009 à 670 000 hectares... soit seulement 2,6 % de la surface agricole utilisée. Cette coupe franche dans les crédits ne va sûrement pas aider !

Alors que la demande française de produits bio va croissant, que les taux de surface en conversion n'y suffisent pas et que la relocalisation fait des émules, que restera-t-il au marché Bio français pour s'approvisionner ? L'importation ? Est-ce vraiment une solution souhaitable et pérenne ? En aucun cas !

Ne serait-il pas plus cohérent d'encourager la production biologique locale ?

Nature & Progrès, la Confédération Paysanne et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) demandent vivement à ce que le Ministère de l'économie revoie sa copie, en accord avec les annonces du Grenelle.

Les exemples ne manquent pas pour affirmer que les économies de bouts de chandelle d'aujourd'hui se paieront au prix fort demain.

A retrouver sur leur site : <http://www.natureetprogres.org/communiqués/actu148.pdf>

La feuille de chou

Des nouvelles de Xavier Valet

Grande transition pour Xavier : il change de terrain cet hiver pour aller à Changis, avec une installation qui lui apporte un gain de temps et de confort.

La situation actuelle de Xavier : pas franchement le pied

Le terrain de Chalifert (2,5 ha) a de nombreux inconvénients :

- Il se trouve à 1 heure de son lieu d'habitation (Meaux).
- Son hangar est à 2,5 km, ce qui entraîne des trajets incessants. Il est trop petit pour y stocker confortablement son matériel et ses légumes, et les rapports avec son propriétaire sont conflictuels.
- La nature argileuse du terrain entraîne des contraintes importantes (chemin d'accès dont l'état empire ainsi que tous les problèmes mécaniques que cela engendre) avec des périodes assez contraintes pour le travail et la surface restreinte limite le contenu du panier.
- une surface de serre un peu limitée pour pouvoir opérer confortablement.
- la difficulté de motiver les Amapiens pour aller donner un coup de main à Chalifert, vu la difficulté d'accès en transport en commun et en voiture, l'absence de "confort" (toilettes, zone de propreté, abris) rendant difficile de recruter parmi les jeunes parents, les personnes ayant des difficultés de déplacement (sans voiture, handicap...)

Ne pouvant continuer dans ces conditions, Xavier a cherché un autre champ.

Le projet de Provins, évoqué en septembre, n'est pas économiquement viable. Xavier se tourne donc vers Changis. Il y avait acheté il y a un an un champ de 2,7 hectares, et y loue un autre champ de 2,5 hectares. Changis se situe à 12 km à l'est de Meaux, soit environ 20 minutes de trajet.

Dans cette transition il est aidé par deux ingénieurs agronomes du réseau AMAP Ile de France, ainsi que par des Amapiens des Lapereaux des Thermopyles du groupe ferme (Erwan, Jocelyn et Guillaume) et de Chelles (Isabelle Melli pour la comptabilité).

Les avantages du projet

- Irrigation automatisée, il gagnera près d'1 heure par jour

Sur sa parcelle en propriété, Xavier a fait cet été un forage pour l'irrigation des cultures. Un système d'automatisation lui permet de s'absenter pendant l'arrosage. Actuellement les installations des pompes et de l'électricité du local technique sont presque terminées. Deux points restent à finaliser : l'agrément électrique et l'installation du câble de près de 160 m pour amener l'électricité depuis le chemin.

- Pour l'irrigation de sa parcelle en location à 1km de là, Xavier transportera l'eau par citerne.
- Paniers de début de saison plus fournis.

La feuille de chou

Il achètera une quatrième serre, ce qui lui permettra d'étendre de deux semaines sa période de production et d'avoir des légumes bottes (navets, carottes, poireaux...) au printemps qui viendront agrémenter les inévitables feuillus de début de saison. Les trois serres de Chalifert seront déménagées.

- Paniers en saison plus fournis
- La surface de 5ha, ajoutée aux 3ha de Chalifert pour certains légumes (pomme de terre) lui donne de l'espace pour des paniers de légumes de plein champ également plus conséquents.
- Hangar sur le champ, gain d'organisation

Il est prévu de construire un hangar en bas de champ, qui à terme accueillera sa chambre froide. Ce hangar lui procurera la mise à disposition de ses machines sur son champ, un gain de temps (1h perdue par jour à Chalifert) et de confort énorme.

Pour rentabiliser les investissements de cette installation, Xavier augmente sa production de 120 à 130 paniers, et profite également de deux semaines de commercialisation supplémentaires. Pour pallier à cette augmentation de charge de travail, il prendra Xavier, son ouvrier saisonnier, à temps complet, créant ainsi un emploi stable.

Suite au désengagement de l'AMAP de Meaux, Xavier a presque finalisé un partenariat avec l'AMAP du 11ème.

Etat d'avancement

Xavier est toujours en attente (malgré ses nombreuses relances) de deux documents administratifs afin de finaliser sa demande d'installation auprès de la mairie. A l'issue du dépôt de dossier il faudra encore attendre un mois avant de pouvoir commencer les emménagements.

Le temps imparti pour déménager est donc très court ; **Xavier a plus que jamais besoin de notre concours pour accompagner cette transition et commencer au mieux la nouvelle saison.**

Les travaux à réaliser

- Dépierrage du champ : 2 journées à prévoir.
- Démontage des serres avec l'aide des Amapiens, à raison d'une par mois. Chacun peut également amener escabeau, visseuse-deviseuse sans fil et clefs de 10 à 19 pour faciliter le démontage.
Les serres sont stockées à Meaux (pour éviter les vols) et remontées dès que l'autorisation est accordée par la mairie.
- Pose de la clôture et du grillage qui tiendra les lapins en respect dès que les autorisations administratives le permettront.
- Le hangar devrait être fini en juin, d'ici là Xavier aura la possibilité de louer un hangar pour commencer la saison.

Dans la perspective de commencer au mieux 2011 Xavier nous prépare un planning des semis ainsi que des récoltes.

**N'oubliez pas l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2011
concernant le déménagement de Xavier !**